

LOGEMENT

TERTIAIRE



L'audit énergétique reporté

AFP | le 09/12/2021 | [Audit](#), [Rénovation énergétique](#), [Passoire thermique](#), [France](#), [Droit de la construction](#)



Ma newsletter personnalisée



L'obligation pour les propriétaires de maisons énergivores d'effectuer un audit énergétique en cas de vente va être reportée et sera mise en place courant 2022, afin que les professionnels soient assez nombreux et formés, a indiqué jeudi 9 décembre le ministère du Logement.

Au 1er janvier, devait entrer en vigueur la mesure qui **rend obligatoire l'audit énergétique en cas de vente d'une maison classée G ou F** - les fameuses passoires énergétiques - après un diagnostic de performance énergétique (DPE).

Mais, ce jeudi 9 décembre, le ministère du Logement a **annoncé le report de cet**

audit qui a vocation à informer le vendeur et l'acheteur des travaux à prévoir dans le cadre d'une rénovation énergétique.

La raison principale : un manque de personnel formé, manque dénoncé notamment par les auditeurs et par le Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique.

"Les auditeurs craignaient de ne pas être au rendez-vous de la demande et de retarder ainsi des ventes", a indiqué à l'AFP une source de l'entourage de la ministre déléguée chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, confirmant une information des Echos. "Plutôt que de se mettre dans une impasse, avec un nombre insuffisant d'auditeurs formés, **nous avons proposé de repousser l'entrée en vigueur de l'obligation. Ils demandaient un an, mais c'est trop**", a-t-elle ajouté, précisant que les délais étaient en discussion.

Ce report permettra notamment, selon le ministère, d'**établir une cohérence entre l'audit en cas de vente de passoires énergétiques et le nouveau DPE**, dont la version définitive n'a été mise en place qu'à partir de novembre, après quelques péripéties liées à des anomalies dans la méthode de calcul. "Les remontées du terrain depuis novembre sont bonnes, on va continuer de suivre le dossier", a précisé la source au ministère.

➤ RÉAGIR À CET ARTICLE

Consultation pour la Stratégie française sur l'énergie et le climat

PUBLICITÉ Lutter contre le réchauffement climatique implique des choix de société forts : participez à la construction de la future stratégie française et le climat.

Contenu proposé par **le C**

Advertisement

LES BONNES RAISONS DE S'ABONNER

Au Moniteur

- **La veille 24h/24** sur les marchés publics et privés
- **L'actualité nationale et régionale du secteur du BTP**
- **La boîte à outils réglementaire** : marchés, urbanismes, environnement
- **Les services indices-index**

➤ **JE M'ABONNE**

[Une marque du groupe](#)

[Tout savoir sur le Moniteur](#)

[Contacts](#)

[Mentions légales](#)

[RGPD](#)

[Paramétrage Cookie](#)